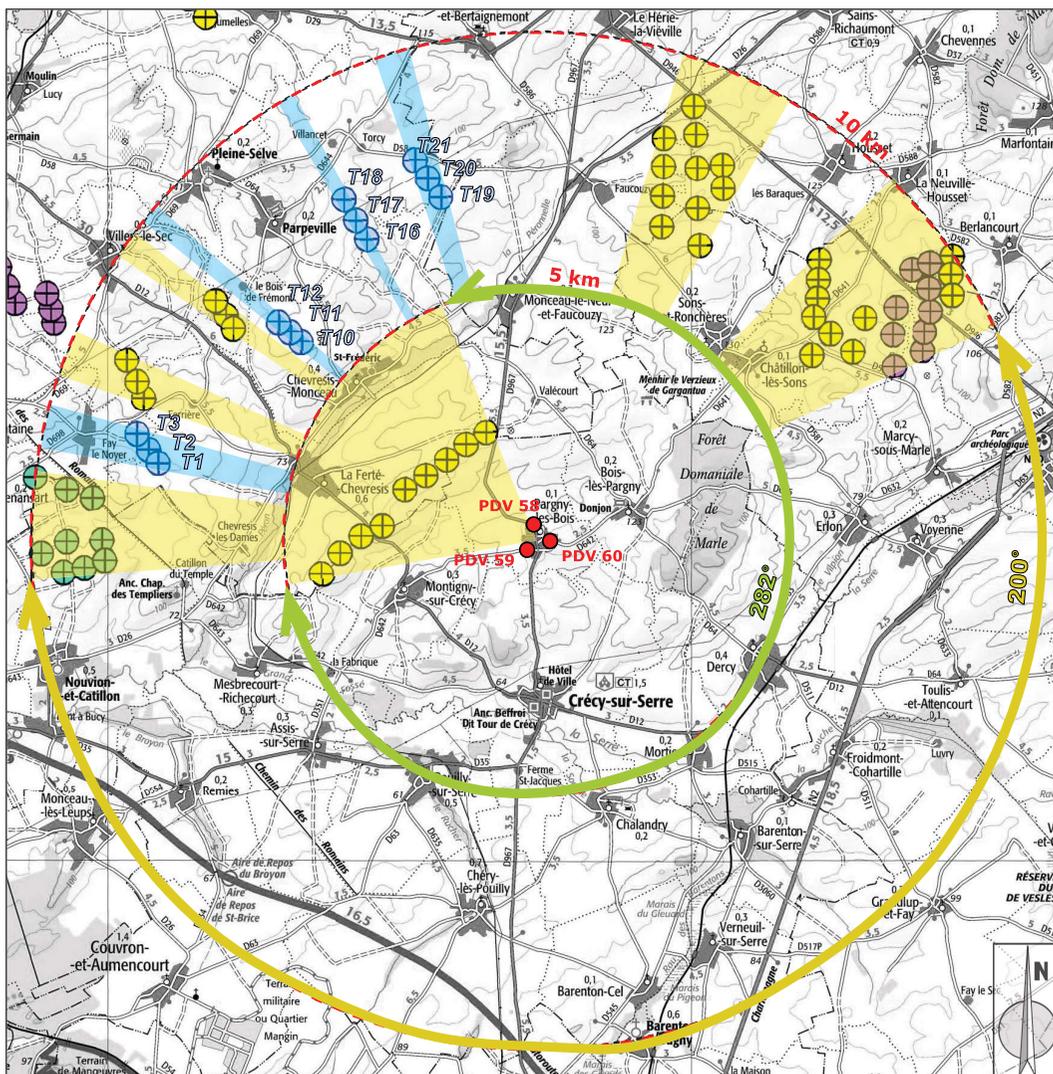


II-D. ETUDE DE PHOTOMONTAGES

DEPUIS PARGNY-LES-BOIS -> Etude d'encerclement et de saturation visuelle



ETUDE D'ENCERCLEMENT : PARGNY LES BOIS	
Angle occupé par le projet de Vieille Carrière (cumulé)	14°
Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont Vieille Carrière	77°
Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km, dont Vieille Carrière	70°
Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km	147°
Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km	9
Indice de densité	0,06
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km	282°
Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km	200°

A Pargny-les-Bois, l'étude d'encerclement théorique est illustrée par 3 photomontages, situés aux entrées Sud et Est et dans le centre bourg,

L'étude d'encerclement révèle que le risque de saturation visuelle depuis Pargny-les-Bois est modéré car bien que l'indice d'occupation des horizons soit supérieur à 120°, l'indice de densité est bien inférieur au seuil de 0,10, et le plus grand angle de vue sans éolienne, en particulier entre 0 et 5 km du point de vue, est très supérieur à 160°.

Les photomontages (n°58-59-60) présentés dans les pages suivantes illustrent cet état.

METHODOLOGIE DREAL CENTRE

L'étude d'encerclement depuis les lieux de vie les plus proches du parc éolien de Vieille Carrière, permet d'évaluer les risques de saturation visuelle ou d'encerclement de ces lieux par les éoliennes. Comme le préconise la méthodologie initiée par la DREAL Centre, l'étude d'encerclement prend le centre de chaque hameau ou village (situation la plus pénalisante), à partir duquel «on raisonne sur l'hypothèse fictive d'une vision panoramique à 360° dégagée de tout obstacle visuel. Cette hypothèse ne reflète pas la visibilité réelle des éoliennes depuis le centre du village, mais elle permet d'évaluer l'effet de saturation visuelle des horizons dans le grand paysage.» Extrait de la méthodologie proposée par la DREAL Centre.

Ces hypothèses sont illustrées par des photomontages en vue panoramique à 120°, positionnés aux entrées ou sorties des bourgs selon la configuration du lieu de vie.